

Programmes en lien avec les changements climatiques

25 septembre 2020

Par Ian Gravel

Objectifs de la présentation

Deux grands objectifs :

- Présenter brièvement les programmes disponibles en lien avec les changements climatiques et auquel le MFFP adhère;
- Vous informer sur les actions qui sont concrètement réalisées dans la région en lien avec ces programmes;
- **Les objectifs des programmes sont cohérents avec la vision forestière 2050 du MFFP qui vise à augmenter le niveau de reboisement en région.**

Fond du Leadership - Mise en contexte

- Début : L'Accord de Paris signé en 2015, qui est le premier accord universel sur le climat et le réchauffement climatique;
- Le gouvernement du Canada a annoncé dans les budgets de 2016 et de 2017 le **Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone**;
- **Ce fonds totalise 2 milliards de dollars sur cinq ans** pour appuyer des mesures d'atténuation provinciales et territoriales en lien avec les changements climatiques.

(Secteurs : Transport, industrie, foresterie, etc.)

Fond du Leadership - Objectifs

Objectifs de l'entente :

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre**, passer à une économie à faibles émissions de carbone et obtenir des résultats en matière de croissance propre.
- Comment le milieu forestier peut contribuer à cet objectif mondial?

Réponse : Par un niveau de reboisement plus important

Mise en application des Fonds

- Programmes en lien avec la séquestration du carbone disponible au fédéral (Fond du Leadership) mais géré au niveau provincial;
- Programmes en lien avec la séquestration du carbone disponible au niveau provincial (PACC-Programme d'aide pour les changements climatiques);
- Le MFFP a demandé par la suite aux régions si elles désiraient obtenir de l'aide financière en lien avec les différents programmes disponibles;
- La région 08 s'est montrée intéressée à obtenir du financement des programmes tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial (forêt privée et publique).

Conditions d'admissibilité



Pour être admissible aux Fonds, les travaux doivent :

- être en additionnalité de la stratégie régulière (Leadership et PACC).

Qu'est-ce que ça veut dire concrètement?

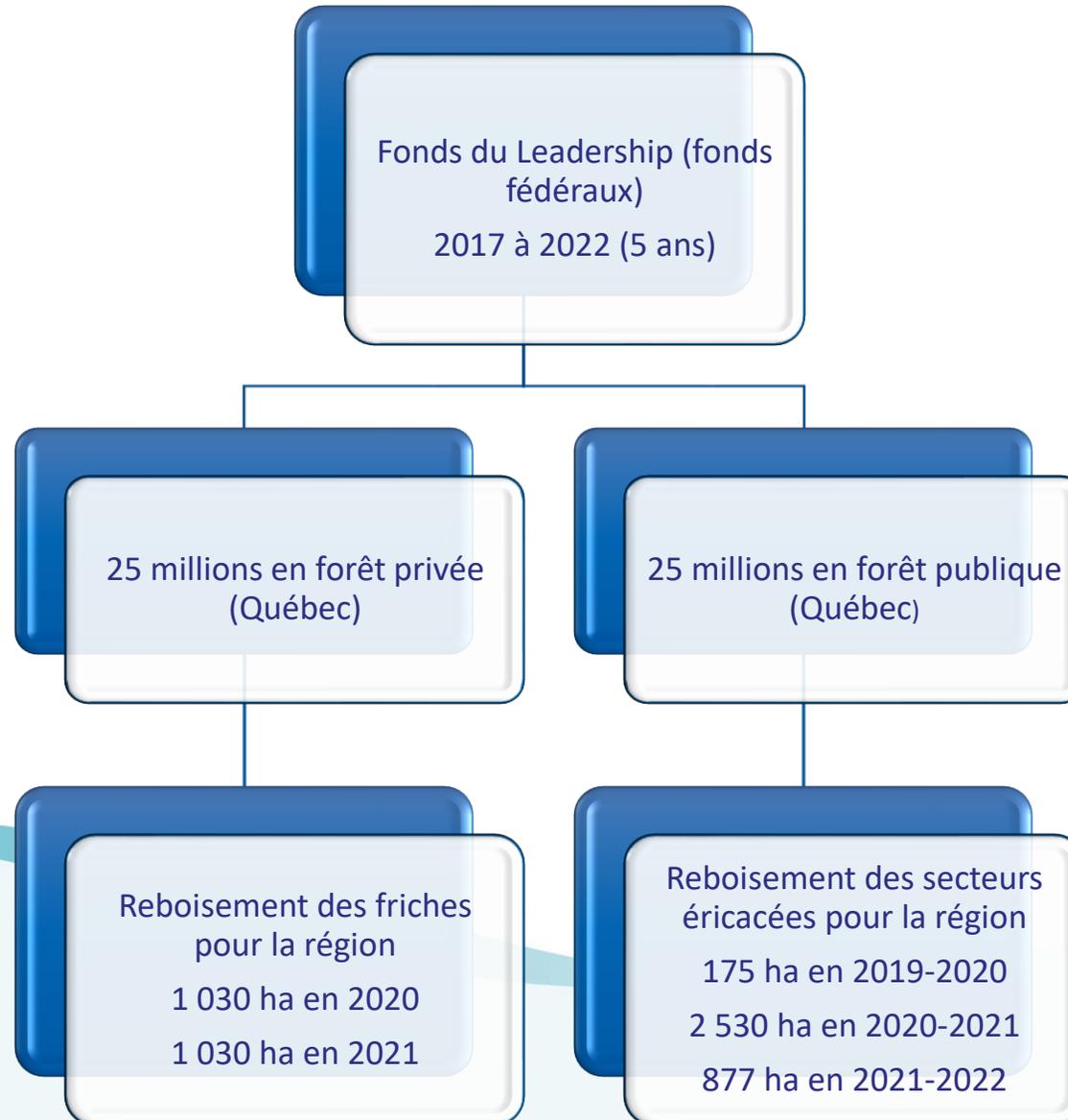
Stratégie d'aménagement des TSNC de la région 08 (annuellement)

Travaux de préparation de terrain	
Stratégie sylvicole du FEC 18-23	
UA	SUPERFICIE
81-51	2 374
81-52	1 871
82-51	1 757
83-51	2 187
84-51	2 240
84-62	673
86-51	1 346
TOTAL	12 448

Travaux de reboisement	
Stratégie sylvicole du FEC 18-23	
UA	SUPERFICIE
81-51	467
81-52	1 271
82-51	1 500
83-51	1 857
84-51	2 000
84-62	600
86-51	1 192
TOTAL	8 887

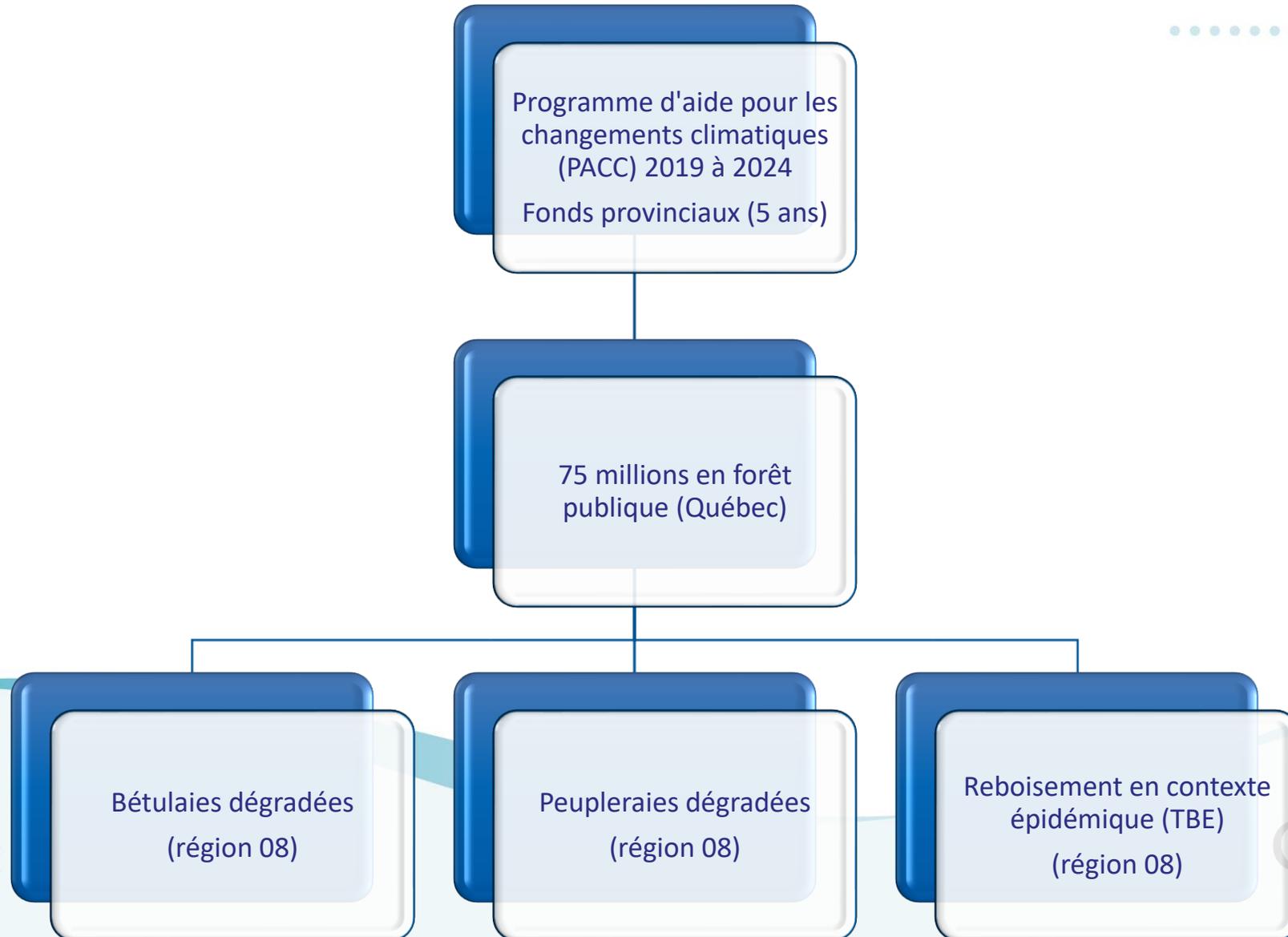
Exemple :
10 000 ha – 8 887 ha
1 113 ha admissibles

Programmes en lien avec les changements climatiques



3 582 ha en surplus

Programmes en lien avec les changements climatiques



Programmes en lien avec les changements climatiques

Mesure budgétaire du
Caribou 2020 à 2024
Fonds provinciaux (4 ans)

15 millions en forêt
publique (Québec)

Fermeture de chemin en
lien avec le caribou
100 ha en 2021-2022
100 ha en 2022-2023
100 ha en 2023-2024

Questions / commentaires?

Merci de votre présence